Auvers sur Oise

l'Auversois

SCOLAIRE
Rentrée scolaire

VIE LOCALE
Civisme
Le salon des associations

SOLIDARITÉ
Semaine Bleue
Les 20 ans d'AES
Discours pour les Noces d'Or

URBANISME
Construction d'un padel
SCoT
Logements locatifs

LE MAGAZINE DE LA VILLE

septembre 2011 • **N°87**

L'ÉDITO

La rentrée auversoise s'est déroulée de manière dynamique malgré un contexte économique général difficile.

La vie associative a démontré sa vivacité lors du salon du 11 septembre. Nombreuses inscriptions dans le domaine sportif, culturel, éducatif ou de loisirs.

Concernant la rentrée scolaire, deux fermetures ont été décidées par l'Inspection académique, l'une à Vavasseur, l'autre aux Aulnaies.

En maternelle, les effectifs par classe augmentent, les remplacements ne seront pas garantis cette année, c'est la conséquence des 16 000 postes supprimés s'ajoutant aux dizaines de milliers des années précédentes.

Pendant ce temps, la municipalité tient ses engagements par les nombreux travaux réalisés dans les écoles, mais aussi par l'avancement des constructions de logements locatifs pour tous, afin d'apporter des réponses aux familles mal logées. La rentrée c'est aussi les nombreuses expositions et les concerts qui rythment la vie culturelle d'Auvers-sur-Oise.

Qualité de vie, réponse aux besoins des habitants, harmonie, l'orientation générale de l'activité municipale est permanente.

Très amicalement,

Jean-Pierre Béquet

Conseiller général

Maire d'Auvers-sur-Oise

AGENDA 2011

du 1er octobre au 18 décembre
EXPOSITION
« Latitude(s) » expo collective
GALERIE D'ART CONTEMPORAIN

Jusqu'au 11 décembre 2011
et du 17 janvier au 25 mars 2012
EXPOSITION
Figuration naïve
MUSÉE DAUBIGNY

OCTOBRE

FÊTE DE LA RUE RÉMY
Fête foraine / brocante
1, 2 et 3 octobre
QUARTIER « Les rémys »

SPORT
1er Randonnée communautaire
Dimanche 2 octobre
MAISON DE L'ÎLE

ARTI'FLORE
8 et 9 octobre
MAISON DE L'ÎLE

CONCERT AUVERS'JAZZ
Michel Benita « Ethics »
Samedi 8 octobre
CHÂTEAU D'AUVERS

CONCERT
Jazz au fil de l'Oise (ouverture)
Samedi 15 octobre
MAISON DE L'ÎLE

SPORT
Auversoise de VTT
Dimanche 16 octobre
COUR VAVASSEUR

TROC AUX PLANTES
Dimanche 16 octobre
De 10 à 13 h
PARC VAN GOGH

SEMAINE BLEUE
Du 17 au 24 octobre

CONCERT
11e festival Rock
Samedi 22 octobre
MAISON DE L'ÎLE

EXPOSITION
Concours photos
de la journée de l'arbre
Du 30 octobre au 16 novembre
MAISON DE L'ÎLE

NOVEMBRE

EXPOSITION
La palette
Du 1er au 13 novembre
MAISON DE L'ÎLE

COMMÉMORATION
Armistice 1918
Vendredi 11 novembre
SQUARE DE LA RÉSISTANCE

CONCERT
Jazz au fil de l'Oise
Samedi 19 novembre
MAISON DE L'ÎLE

LOTO
Téléthon
Dimanche 20 novembre
MAISON DE L'ÎLE

SALON DU TERROIR
Samedi 26
et dimanche 27 novembre
MAISON DE L'ÎLE

PORTES OUVERTES
Foyer des anciens
Samedi 26
et dimanche 27 novembre
PARC VAN GOGH

DÉCEMBRE

TÉLÉTHON
Samedi 3 et
dimanche 4 décembre

CONCERT
20e anniversaire d'Auvers'Jazz
Samedi 10 décembre
MAISON DE L'ÎLE

BROCANTE
Dimanche 11 décembre
MAISON DE L'ÎLE

SPORT
Judo - coupe de Noël
Dimanche 11 décembre
GYMNASE DAUBIGNY

ZONE HUMIDE
Dimanche 11 décembre
ouverture hivernale de 14 h à 17 h

GALA
Gymnastique Sportive Auversoise
Vendredi 16 décembre
GYMNASE CHARLES BOZON

MARCHÉ
Marché de l'Avent
Samedi 17 décembre
MARCHÉ COUVERT

DON DU SANG
Mardi 20 décembre
MAISON DE L'ÎLE

Les dates de l'agenda 2011 sont données à titre indicatif, se renseigner auprès des organisateurs.

l'Auversois

Hôtel de Ville
17, rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. : **01 30 36 70 30**
E-mail :
cabinetdumaire@auvers-sur-oise.com

Service Communication
23, rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. : **01 30 36 60 83**
E-mail :
communication@auvers-sur-oise.com
Internet : **www.auvers-sur-oise.com**

Directeur de la publication
Jean-Pierre BÉQUET
Délégué à la communication
Philippe CHUPPÉ
Comité de rédaction
Danièle BEAUDET, Philippe CREVEL, Laurent DELATTRE, Sylvie DESCAMPS, Florence DUFOUR, Michel HENRY, Jean RODIER
Directrice de la communication
Sandrine WILQUIN-PLUQUET
Conception
Valère SPECQUE
Photos
© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia
Réalisation et impression
igs.com - ZAE des Châtaigniers
10, rue Condorcet - 95157 Taverny cedex
N° d'imprimeur 33350

SOMMAIRE

SCOLAIRE
Pages 4-5
- La rentrée scolaire
- La Caisse des Écoles

VIE LOCALE
Page 6-8
- Civisme pour bien Vivre ensemble
- Le salon des associations
- Denis Antoine

SOLIDARITÉ
Pages 12
- Semaine bleue
- Les 20 ans d'AES
- Discours pour les Noces d'Or

URBANISME
Page 10
- Construction d'un padel
- SCoT
- Logements locatifs
- SDD
- Écoles des Aulnaies
- Travaux

TRIBUNE LIBRE
Page 11

CONSEIL MUNICIPAL
Page 12

La rentrée scolaire

La rentrée de septembre 2011 se caractérise par la fermeture de 2 classes : une aux Aulnaies primaire et l'autre à Vavasseur, fermeture liée à des baisses d'effectifs dans l'une et l'autre école. Cela nous donne la situation suivante :

- 8 classes à Vavasseur
- 4 classes aux Aulnaies
- 4 classes à l'école maternelle Eugène Aubert
- 4 classes à l'école maternelle Des Aulnaies

Si les effectifs globaux se sont réduits de plus de 100 élèves en 10 ans, ils commenceront sérieusement à remonter dès la rentrée 2012 par le programme de logements sociaux mis en place par a municipalité. L'autre élément important sera le début de travaux concernant le regroupement des écoles Vavasseur et Eugène Aubert dès l'été 2012.
Ce qui nécessitera une concertation préalable pour l'organisation de la scolarité 2012-2013 entre enseignants, parents et élèves.
Les travaux principaux souhaités par les écoles ont été réalisés cet été : peinture et sols à Chaponval, peintures aux Aulnaies maternelle, sanitaires à Eugène Aubert. D'autres sont programmés pour les petites vacances prochaines en attendant les travaux d'isolation thermique des Aulnaies primaire.
Les activités péri-éducatives, comprendront des activités citoyennes, sportives, culturelles et la reconduction des ateliers d'arts plastiques. Leur programme sera à définir prochainement avec les directrices de nos écoles.
Restauration scolaire avec sa commission menus et accueil pré et post scolaire avec aides aux devoirs, seront reconduits malgré des réductions de moyens octroyés aux communes notamment de la part de l'Etat.
La municipalité reste très préoccupée des conditions données à l'école aujourd'hui par le gouvernement tant par la réduction drastique du nombre d'enseignants que celui des éducateurs et aide à la vie scolaire globalement du nombre d'adultes intervenant dans le domaine scolaire mais aussi de l'organisation de la semaine, des rythmes et des programmes d'enseignement.
La concertation que nous souhaitons active avec les enseignants et les parents permettra de suivre l'ensemble de ces préoccupations.

La Caisse des Écoles

Une nouvelle année scolaire démarre et déjà nous devons penser au carnaval.
La date retenue pour ce carnaval 2012 est le samedi 24 mars 2012.
Une réunion de préparation sera prochainement programmée et annoncée dans les écoles.

Comme chaque année, nous demandons aux parents d'adhérer à la Caisse des Ecoles pour la somme minimum de 7 euros (en chèque libéllé à l'ordre du Trésor Public, remis aux enseignants). Cette cotisation permet à la Caisse des Ecoles d'offrir aux enfants un spectacle au mois de juin lors de la fête de la cocagne, d'acheter divers matériels pédagogique pour les écoles, de participer aux projets de sorties des 5 écoles de la ville, et bien d'autres choses encore.

Tableau des effectifs

Écoles	Effectifs
Vavasseur	215
Chaponval	87
Aulnaies primaire	92
Maternelles	**Effectifs**
Eugène Aubert	115
Des Aulnaies	78

Mouvement des enseignants

DES DÉPARTS :
à Vavasseur
- Dalila Moro, directrice
- Pascale Boulet, enseignante
- Mireille Vanden Maagdenberg, enseignante
- Rased : Eric Moreau

DES ARRIVÉES :
à Vavasseur
- Sophie Hec, directrice
- Patricia Bedel, enseignante
- Céline Fouye, enseignante

Civisme
pour bien Vivre ensemble

Plusieurs « faits divers » récents, conduisent la municipalité à préciser aux propriétaires de chiens, et aux personnes qui pourraient subir des préjudices, les obligations et droits de chacun. Cette précision se traduit par la prise d'un arrêté municipal et d'un rappel d'informations par cet article concernant la réglementation en vigueur.
Si la réglementation concernant les chiens dits « dangereux », c'est à dire les chiens d'attaque de catégorie 1 et les chiens de défense et de garde de catégorie 2 est connue par l'obligation de les déclarer en mairie, celle concernant les chiens « mordeurs », « errants » ou en « divagation » l'est beaucoup moins. Voici quelques éléments d'information sur le sujet :

« Chiens mordeurs »

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée au maire de la commune par le propriétaire ou détenteur du chien.
Le chien mordeur doit être soumis à une surveillance vétérinaire pour rechercher un éventuel risque de transmission de la rage.
Une évaluation comportementale du chien doit être transmise au maire.
Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe, le fait, pour tout propriétaire ou détenteur d'un animal mordeur de ne pas réaliser ces obligations réglementaires.

« Chiens errants »

Lorsque des animaux errant sans gardien, sont trouvés sur des terrains appartenant à autrui, sur des routes, chemins, ou terrains communaux, le propriétaire lésé a le droit de les faire conduire immédiatement au lieu de dépôt désigné par l'autorité municipale.

« Chiens en divagation »

Est considéré en état de divagation, tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître d'une distance de plus de cent mètres.
Les maires prennent toute

AUVERS-SUR-OISE

Ça s'est passé à Auvers-sur-Oise...

Taille au Verger

Vendanges avec le Pressoir Auversois

Une classe du collège Daubigny au Corso fleuri de Zundert

Les trottoirs

Le fil d'eau ou caniveau est de la responsabilité des services techniques de la ville, mais le trottoir est à votre charge.
Vous êtes responsable de la végétation qui y pousse et l'hiver de la neige ou de la glace qui peut faire chuter les piétons.
Nous contacterons avant l'hiver les habitants qui se sont gentiment proposés lors des réunions de quartier pour servir de relais « salage » sur la ville. Nous profitons de cet article pour les en remercier. En attendant l'hiver, à vos binettes !

disposition propres à empêcher la divagation des chiens.
Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et muselés.
La divagation d'animaux est, punie d'une contravention de deuxième classe.

En matière de responsabilité civile, l'article 1385 du code civil, énonce que « Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fut sous sa garde, soit qu'il fut égaré ou échappé »

En cas d'accident ou de dégradations causées par le chien, son « gardien » est présumé responsable sans que la victime ait à prouver quoi que ce soit. Elle doit simplement établir son préjudice et démontrer que celui-ci a été causé par le chien. Le chien peut occasionner différents types de dommages qui doivent être intégralement indemnisés.
Pour le chien de la maison, le contrat multirisques

habitation, entre autres contrats, comprend en général, l'assurance de la responsabilité civile et assure les dommages causés par les animaux domestiques appartenant au souscripteur ou dont il aurait la garde.

Ces éléments d'information sont accessibles sur internet (code rural, code de la route, code pénal, code civil) et auprès du policier municipal en mairie, ou de la gendarmerie.

Cet article a comme seul objet d'informer les propriétaires de chiens et des victimes possibles (fort peu nombreuses, heureusement) des débordements éventuels du comportement de ces animaux domestiques et des mesures préventives à prendre pour que les chiens restent avant tout « les meilleurs amis de l'homme ».

La zone humide

Vous pourrez venir vous y promener.
Le dimanche 11 décembre entre 14 h et 17 h.
L'ouverture de fin septembre début octobre est annulée.

Le mulshing ou broya

Un tas est à votre disposition devant le centre technique municipal, vous pouvez en mettre dans vos massifs afin de ralentir l'arrivée des herbes indésirables.
Attention pour que le « paillage » fonctionne, il faut qu'il soit environ de 8 à 10 centimètres d'épaisseur. Cela permet aussi l'été de diminuer les arrosages. Il est également toujours préférable de choisir un de broyage local plutôt que des écorces qui vont parfois finir par transformer votre terre (en la rendant plus acide par exemple).

Ça s'est passé à Auvers-sur-Oise...

Au-delà du corps

Expo Art et Handicap

Exposition « les Naifs » Musée Daubigny

Visite au rucher

Le salon des associations

Il a vu cette année encore une affluence record. Nous espérons que chacun a pu trouver l'activité qui lui convient

Il est à noter que trois nouvelles associations se sont créees :
- « **Lacorne du zèbre** » qui propose la diffusion et la rencontre autour de l'art contemporain, avec la mise en place d'ateliers ouverts aux enfants, adolescents et adultes.
- « **Sièges de styles** » qui vous offre des cours de tapisserie afin de restaurer et donner une nouvelle vie à vos chaises et fauteuils préférés.
- « **95 décibels** » enfin qui a pour but, entre autre de favoriser le développement des pratiques musicales amateurs, d'aider à la création et l'arrangement musical pour les groupes de musiques actuelles et bien d'autres choses encore.

De plus amples renseignements vous sont donnés dans le guide de la rentrée.

Nous vous rappelons quelques dates :
- **Concours photos dans le cadre des journées de l'arbre (un arbre à chaque saison)**
  Dépot des photos jusqu'au samedi 15 octobre, début de l'exposition le dimanche 30 octobre. Remise des prix le samedi 5 novembre à 18 h 30 à la maison de l'Isle.
- **Fête de la rue Rémy** les 1, 2 et 3 octobre avec ses jeux, ses animations musicales et sa brocante.
- **Artiflore**, salon alliant artisanat d'art et marché aux plantes les 8 et 9 octobre.
  Une boîte à lettre sera à la disposition des enfants afin de poster leur courrier au Père Noël.

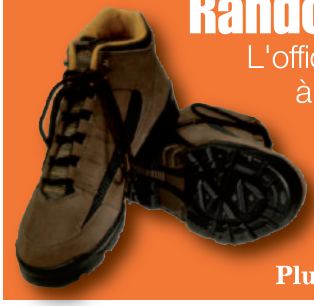

Rando OCS

L'office Communautaire des Sports (CCVOI) vous invite à une randonnée pédestre autour du territoire de nos six communes le 2 octobre.

Départ groupé à 9 h de la Maison de l'Ile, deux parcours sont au programme, 10 et 17 kilomètres avec ravitaillements.
Accès gratuit.
Plus de renseignements au 01 30 36 04 32

Denis Antoine

Denis Antoine, Président du Festival d'Auvers-sur-Oise et Commissaire priseur à Pontoise est décédé le 1er août dernier, à l'âge de 57 ans.
Ses obsèques ont eu lieu en l'église Notre Dame d'Auvers-sur-Oise.
Il nous a quittés trop vite comme une œuvre inachevée.

« Plusieurs traits ont marqué son action. D'abord une volonté de permettre à tous d'accéder à la culture. Aux plus défavorisés, aux jeunes collégiens, lycéens, étudiants, aux détenus et à tous ceux qui n'ont pas toujours eu la possibilité, les moyens, la formation, il considérait qu'il fallait s'ouvrir, permettre la connaissance et le plaisir. Nous gardons tous l'enthousiasme communicatif, la profondeur de ses discours d'ouverture du Festival, sa joie, son humour. Avec Pascal et Florence Escande, avec Régine Tagliana, avec les membres du Conseil d'administration, les équipes, les bénévoles, il a su créer un climat de confiance qui permettait de se dépasser pour atteindre le meilleur.
Notre Festival lui doit beaucoup.
Cher Denis, la force que tu as déployée sera prolongée, par amitié mais aussi par devoir, parce que tous nous aurons envie de te donner raison et d'apporter la joie que tu as su nous donner. Denis, ton œuvre va continuer et vivre. »
Extrait de l'hommage de Monsieur le Maire Jean-Pierre BÉQUET lors des obsèques de Denis ANTOINE

Semaine Bleue

du 17 au 21 octobre 2011

AUVERS-SUR-OISE, BUTRY-SUR-OISE, FRÉPILLON, MÉRIEL, VALMONDOIS S'ASSOCIENT ET VOUS PROPOSENT DE PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ET D'ÉCHANGES VARIÉS.

Lundi 17 octobre
14 h à 16 h : Visite de l'usine de traitement des eaux usées à Butry-sur-Oise.
Mardi 18 octobre
14 h 30 à 17 h : Visite du musée de la meunerie à Valmondois.
19 h 30 : Soirée théâtrale à Auvers-sur-Oise, Maison de l'Ile.
Mercredi 19 octobre
14 h à 16 h : Prévention routière à Frépillon.
Jeudi 20 octobre
12 h à 18 h : Visite du musée de la nacre à Méru (inscription Auvers-sur-Oise).
Vendredi 21 octobre
10 h 30 : Nutrition et activités physiques des seniors suivi d'un repas dansant à Mériel. Participation pour le repas : 20 € par personne.

Renseignements et inscriptions :
Tél. 01 30 36 60 20 / 01 30 36 60 86

Les 20 ans d'AES

PLUS DE 20 000 HEURES DE TRAVAIL PAR AN FOURNIES PAR L'ASSOCIATION EMPLOI SOLIDARITÉ (AES), QUI FÊTE SON 20E ANNIVERSAIRE LE 13 OCTOBRE À AUVERS

Créée fin 1990 sous l'appellation d'Auvers Emploi Solidarité, à l'initiative de Claude Maquin AES a rapidement obtenu des pouvoirs publics le statut d'association intermédiaire, dans l'objectif d'embaucher des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.

La Direction du Travail conventionnant AES au titre d'association intermédiaire a ensuite élargi la couverture géographique de son activité économique à 14 communes, dont certaines apportent un soutien logistique et financier Auvers, Méry, Butry, Mériel.

Tenant compte de cette extension, AES prit en 2003 le nom d'ASSOCIATION EMPLOI SOLIDARITÉ dans laquelle la CCVOI s'est également impliquée en tant que client et partenaire de l'insertion.

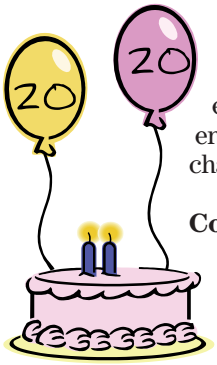

A ce jour, 2 345 clients se sont adressés à AES ; celle-ci réalise entre 20 000 et 30 000 heures de travail par an, et emploie dans ce but 100 à 120 salariés chaque année.

Contacts : 01 30 36 79 77
aesolidarite@wanadoo.fr
Claude BILLON, Président
Martine QUEDOC, Directrice
15, rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise

Discours pour les Noces d'Or

Par une belle journée (ça ne peut pas en être autrement), Monique Dodé se rendait au bal à Persan, via l'Isle-Adam où elle résidait. André Oswald, en déplacement à Champagne-sur-Oise, logeait à Parmain.

C'est tout naturellement qu'ils se sont rencontrés sur le quai de la gare à Parmain, se sont rendus ensemble au bal et ne se sont plus quittés depuis.
Ils se sont mariés le 8 juillet 1961 à L'Isle-Adam et vivent à Auvers-sur-Oise depuis 1962. De cette union sont nés 4 enfants, puis 5 petits-enfants, et 1 arrière petit-enfant.
Aujourd'hui, 50 ans après L'Isle-Adam, c'est à Auvers-sur-Oise qu'ils sont à nouveau prêts à s'unir, en apportant la preuve que le mot « amour » peut rimer avec « toujours ».
En attendant, leurs enfants et leurs proches, d'ores et déjà, leur souhaitent tous en chœur « Joyeux anniversaire » et de continuer à s'aimer très tendrement.

Construction d'un padel

Le Tennis Club Auversois continue d'innover.

Après la construction des courts couverts et la réfection des terrains extérieurs, le TCA va s'enrichir d'un nouveau lieu d'évolution avec la construction d'un PADEL.

PADEL ? Mode d'emploi !

Ce jeu mélange de tennis et de squash est surtout pratiqué dans le sud de la France et en Espagne. Il se joue en double, avec des raquettes spécifiques et est très ludique.

Pour sa construction, débutée fin août, il a fallu détruire le mur d'entraînement et refaire le sol. En plus du PADEL, ce lieu servira de terrain évolutif pour le mini-tennis.

Le financement de cette réalisation est assuré par le TCA, la municipalité étant responsable de la réalisation du projet.

Courant octobre, le Tennis Club d'Auvers sera le premier club du Val d'Oise a bénéficié d'une telle installation pour le plus grand plaisir de ses nombreux adhérents.

SCoT

LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, LES AUVERSOIS SE SONT MOBILISÉS FORTEMENT CONTRE UN ÉVENTUEL FRANCHISSEMENT DE L'OISE : 813 SIGNATURES ONT ÉTÉ DÉPOSÉES.

Le commissaire enquêteur prend acte et rappelle « qu'il n'a pas à se prononcer sur un franchissement aérien qui n'est ni décrit, ni suggéré dans le projet du Scot. Il retient toutefois que cette option - si elle venait à exister - est rejetée à Auvers. Au vu de cette information, la CCVOI a la possibilité de compléter le SCoT et plus précisément sa page 22 en précisant qu'elle rejette tout projet de franchissement aérien de l'Oise à la hauteur d'Auvers, ce qui aura l'avantage de clarifier une situation qui parait inquiéter de longue date les habitants d'Auvers. »

En final, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au SCoT.

Logements locatifs

LES CHANTIERS RÉPARTIS DANS LA VILLE AVANCENT DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES.

Début 2012, 13 logement seront mis à la dispositions des futurs locataires 10, rue du Clos Sermon et 14, rue François Villon. Au printemps 2012, les opérations du 32, rue François Mitterrand et 2, rue François Villon seront terminées soit 15 logements.

Puis l'automne 2012 verra la livraison des 38 maisons de villes de la rue de Chaponval et la réhabilitation et l'extension de la « ferme Caffin » 6, rue Marceau (16 appartements). Avant la fin de l'année 2012 c'est donc 82 logements qui seront proposés après les travaux de la commission d'attribution. C'est donc 82 familles qui vont enfin connaître enfin la joie de vivre dans de bonnes conditions pour des loyers abordables, ce qu'elles attendent depuis souvent des années.

C'est ça l'essentiel et nous nous félicitons de ces premiers résultats concrets qui seront suivis en 2013, 2014 et au- delà d'autres réalisations.

Nous y travaillons avec détermination.

SDD

Le 29 juillet 2011, le permis de construire pour la réhabilitation de la Maison Napoléon située dans le Parc VAN GOGH a été accordé. Ce projet va permettre l'installation de l'Office du Tourisme au cœur de la ville. Le bâtiment sera rénové à l'identique et agrémenté d'une véranda facilitant l'accueil du public.

Le 22 juin 2011, le permis de construire portant sur le regroupement de l'école maternelle EUGENE AUBERT et VAVASSEUR a été accordé. Le projet a été préparé en concertation avec les équipes enseignantes afin de répondre au mieux au besoin. L'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2013.

École des Aulnaies

Restauration d'une partie de la toiture de l'école des Aulnaies par les services municipaux.

Travaux

DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT VONT SE DÉROULER À PARTIR DU 3 OCTOBRE PROCHAIN RUE DES RUELLES.

D'une durée d'environ 2 mois, ils permettront le raccordement au service public de l'assainissement. Une déviation par le plateau sera mise en place pendant le chantier. Une assistance sera apportée pour la collecte des ordures ménagères.

Vivre Auvers Ensemble

A l'heure où le service public apparaît comme un gros mot dans la bouche de certains dirigeants, il est bon de revenir aux mots sensés, ici à ceux de l'académicien Gabriel de Broglie : « Le service public n'est pas désincarné. Ce sont des hommes et des femmes qui le font vivre, c'est un esprit qui l'habite. »

Cet esprit, c'est celui de l'intérêt général, celui de la solidarité et de la qualité au service de tous. Pour le droit public, cela suppose le respect de trois règles : l'égalité, la continuité et l'adaptation. En cette rentrée auversoise, trois beaux projets incarnent justement cet esprit et ces règles.
Le premier, celui du futur Office de tourisme, est le témoin d'un souffle nouveau, qui cherche à mettre en valeur notre héritage historique, culturel et patrimonial. De fait, la venue de l'Office au sein du pavillon Napoléon III participera au prestige de notre ville ; nous serons plus fiers encore d'y accueillir nos touristes.
Le deuxième projet, celui de la rénovation de l'école Vavasseur, est le symbole de l'effort d'adaptation d'un service public, un lieu de transmission cher à bon nombre d'entre nous : parents, enfants, professeurs, anciens élèves… Enfin, le projet du 1 bis, rue du Général de Gaulle, doté d'une crèche de 40 berceaux, des locaux pour la PMI, d'une vingtaine de logements locatifs et d'une extension de la superette, se concrétise enfin (permis déposé) et constituera un nouvel espace de vie, agréable et fonctionnel.
On a parfois tendance à dire que le long-terme ne paye pas en démocratie. Ce n'est pas notre avis, et c'est contre nos convictions : développement durable, souci architectural et inscription historique guident nos travaux et notre réflexion. Les trois projets évoqués en témoignent. Ils sont programmés, budgétés et en cours de réalisation. Auvers, comme Rome, ne s'est pas faite en un jour, et se renouvelle encore.

Les élus de Vivre Auvers Ensemble
www.vivre-auvers-ensemble.fr

Primaires citoyenne

QUAND AURONT LIEU LES PRIMAIRES ?
Les primaires auront lieu les dimanches 9 et 16 octobre 2011 (1er et 2nd tour) de 9 à 19 h.

QUI PEUT PARTICIPER AUX PRIMAIRES ?
Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales à conditions de s'acquitter d'un euro au minimum pour participer à l'organisation des Primaires et de signer la charte d'adhésion aux valeurs de gauche.

OÙ VOTER ?
Au gymnase du centre, Charles Bozon 95430 Auvers-sur-Oise pour les communes de la Vallée du Sausseron

Un VIADUC franchissant Auvers, un projet extravagant qu'il est impossible d'envisager et contre lequel il était absolument nécessaire d'agir.
Avant l'été, une pétition et une manifestation ont montré aux pouvoirs publics la position et la détermination de la population auversoise. Cette mobilisation a permis de recueillir plus de 800 pétitions, remises au commissaire enquêteur.
Nous remercions les Auversois qui ont compris l'importance de cette action.

L'opposition se félicite qu'un collectif d'élu, majorité et opposition réunis, ait pu être constitué pour se mobiliser contre ce projet.

Aujourd'hui nous restons très attentifs à l'évolution de ce dossier en particulier sur l'élaboration du plan local de déplacement qui devrait suivre le SCOT. Nous souhaitons également qu'un vœu soit émis par l'ensemble du conseil municipal pour entériner le refus de tout franchissement de notre commune.

L'opposition est très attachée à la concertation pour l'intérêt de tous les Auversois. Nous pensons que tous les projets impactant l'environnement de notre commune devraient trouver un consensus le plus large possible. Nous travaillons dans ce sens et espérons que cette mobilisation collective des élus saura être renouvelée pour d'autres causes.

Bonne rentrée à tous.

Cordialement.

E. Stiévenart.
Réussir l'Avenir d'Auvers.

***Le projet de construction situé au 1 bis rue du Général de Gaulle** fut en partie à l'origine des divisions intervenues dans l'équipe du maire au printemps dernier.*
Le problème majeur concerne la future crèche intercommunale qui se trouverait coincée entre les parkings, le supermarché, des logements et des bureaux, près de la route et de la voie ferrée. Nous disons depuis longtemps que la crèche trouverait naturellement sa place dans le parc Van Gogh, dans les locaux bientôt libres de la maternelle Eugène Aubert. Non seulement le personnel et les enfants seraient à leur aise dans ce petit parc abrité et central, mais le coût du projet serait diminué des deux tiers.
Les élus qui défendent cette proposition ont demandé à être associés à la phase d'instruction du permis de construire afin d'être entendus par les partenaires du projet. Le maire nous propose des réunions d'information auxquelles nous participerons tout en déplorant déjà la méthode employée : seules les deux présidentes des groupes d'opposition sont conviées (E.Stievenard et C.Houbert). L'exclusion de certains élus de cette discussion, (comme de cette page) ne nous empêchera pas de travailler tous ensemble dans l'intérêt d'Auvers.
Rendez-vous le 4 novembre à 20 h 30 pour une réunion publique d'information au Foyer des Anciens et sur www.auvers-citoyenne.fr

Claire Houbert et Xavier Boggio

Conseil municipal

du jeudi 23 juin 2011 à 20 h 45

ORDRE DU JOUR : Approbation du procès verbal n° 2 - 2011 de la séance du 5 mai 2011 - Décisions n° 11.048 à 11.066 (Voir annexe)

Délibérations

INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX - COMMISSIONS

1. ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE (Délib. 11.023)
2. INFORMATION SUR LES DÉLÉGATIONS DESIGNATIONS DANS LES ORGANISMES (Délib. 11.024)
3. COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - COMMUNE (Délib. 11.025)
4. COMPTE DE GESTION 2010 - COMMUNE (Délib. 11.026)
5. COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT ANNÉE 2010 (Délib. 11.027)
6. COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT ANNÉE 2010 (Délib. 11.028)
7. AFFECTATION DE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010 - COMMUNE (Délib. 11.029)
8. DECISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNE 2011 (Délib. 11.030)
9. TARIFS DE CANTINE - DE GARDERIE PRÉ-POST ET DE CLSH (Délib. 11.031)
10. CONTRAT SERVICE DE TRANSPORT D'ELEVES DU COLLEGE (Délib. 11.032)
11. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE POUR LA SAISON CULTURELLE 2011 (Délib. 11.033)
12. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Délib. 11.034)
13. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Délib. 11.035)
14. MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE POUR LES COLLABORATEURS DE CABINET (Délib. 11.036)
15. RÉGIME INDEMNITAIRE - CRITÈRES D'ATTRIBUTION (Délib. 11. 037)
16. PARTICIPATION A ENTENTE AISNE OISE - ENTRETIEN DES REPÈRES DE CRUES - ANNÉES 2009/2010 (Délib. 11. 038)
17. MARCHÉ DE FOURNITURE D'ENERGIE ET D'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE (Délib. 11.039)
18. SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LA SIGNALISATION TRICOLORE AUPRÈS DE LA SICAE (Délib. 11.040)
19. MARCHÉ POUR L'ENTRETIEN ET LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION TRICOLORE - AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE D'ATTRIBUER DE NOTIFIER ET DE SIGNER LES PIÈCES DU MARCHÉ (Délib. 11.041)
20. ENGAGEMENT TRIENNAL 2011/2013 - ART 55 DE LA LOI SRU (Délib. 11.042)
21. MAJORATION DU C.O.S. POUR LES CONSTRUCTIONS RÉPONDANT AUX CRITÈRES DE PERFORMANCES ENERGÉTIQUES (Délib. 11.043)
22. MOTION CONCERNANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DU PARC D'ACTIVITÉS DES EPINEAUX (Délib. 11.044)
23. MOTION SUR LE PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL (Délib. 11.045)
24. DEMANDE D'ADHÉSION AU SIAMMAF DE LA COMMUNE DE VILLIERS ADAM - AVIS DU CONSEIL (Délib. 11.046)
25. ELECTIONS SÉNATORIALES -ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DU CONSEIL MUNICIPAL (Délib. 11.047)
26. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Délib. 11.048)

Prochain Conseil Municipal Jeudi 29 septembre 2011

DES ÉLUS A VOTRE ÉCOUTE

1 ER ADJOINT
Elie LE PORT :
Délégué à la culture et à la coordination des politiques éducatives, de la jeunesse et des sports

2E ADJOINT
Marie-Agnès GILLARD
Déléguée au développement durable (transports, environnement, énergie, fleurissement)

3E ADJOINT
Laure DA ROCHA :
Déléguée à la solidarité

4E ADJOINT
Jean-Pierre BRIHAT :
Délégué aux finances et grands travaux

5E ADJOINT
Françoise RANNOU :
Déléguée au tourisme et au commerce

6E ADJOINT
Sylvie SALAUN :
Déléguée à la vie associative, à la démocratie locale et à l'animation

7E ADJOINT
Jean RODIER :
Délégué au logement

8E ADJOINT
Philippe CHUPPÉ :
Délégué à la communication aux fêtes et cérémonies

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Hervé MUDRY
Conseiller délégué au patrimoine, à la sécurité routière et aux aménagements routiers

Philippe CREVEL
Conseiller délégué aux sports

Emilie SPIQUEL
Conseillère déléguée à la jeunesse

Lydie BABA
Conseillère déléguée à la vie locale

Marion POIRET
Conseillère déléguée chargée des paysages de la biodiversité

Sylvie DESCAMPS
Conseillère déléguée à l'urbanisme

Daniel BOURDEAU
Conseiller délégué à l'éducation

TOUS LES SAMEDIS DE 9 H À 12 H PERMANENCE D'UN DE VOS ÉLUS